

COMPLEXE DE SIDI MOUSSA-WALIDIA

10.000 HA - CLASSÉ SITE RAMSAR EN 2005



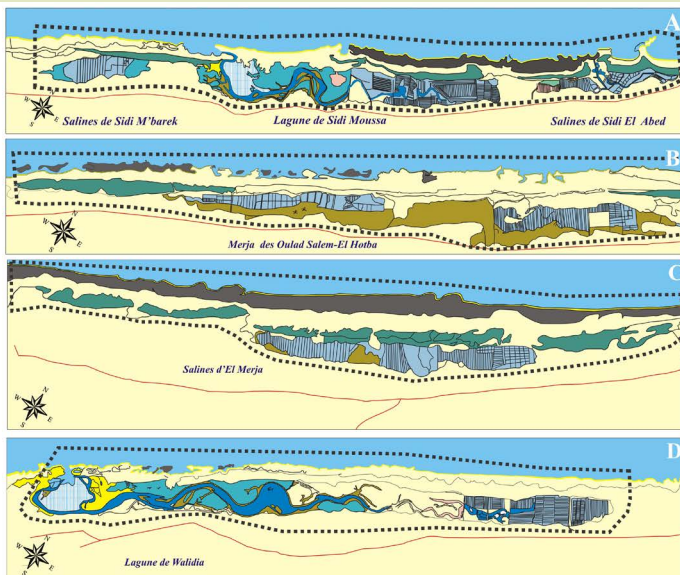
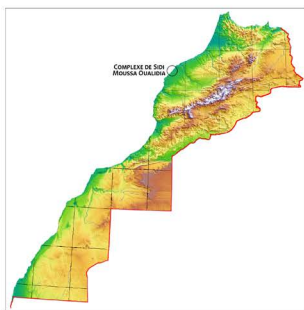
Le site se compose essentiellement d'une série de zones discontinues séparées de la mer par un cordon dunaire. Le site comprend également la bande marine côtière et sa plage de sable ainsi que le cordon dunaire. Ce complexe est très réputé en tant que site d'escale pour les oiseaux migrateurs côtiers, mais il fait également l'objet de diverses exploitations : agriculture, élevage, ostréiculture, salines, pêche, tourisme . . .



VALEURS PATRIMONIALES DU SITE

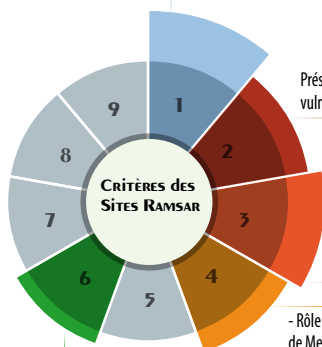
Le site joue un rôle prépondérant dans la recharge de la nappe phréatique. Il comprend une dizaine de types d'habitats, dont trois grands types de zones humides (*lagunes côtières, marais salants et marais d'eau douce/ saumâtre*).

Le complexe est d'une importance majeure pour l'hivernage et le passage de plusieurs espèces d'oiseaux remarquables (*menacées ou vulnérables*): *Marmaronetta angustirostris, Platalea leucorodia, Pluvialis apricaria, Himantopus himantopus* et *Numenius arquata*.



JUSTIFICATION DE CLASSIFICATION RAMSAR

Le complexe interdunaire s'individualise en Afrique du Nord par sa configuration originale (lagunes, marécages et maris salants).



Présence régulière d'espèces d'oiseaux menacées, rares, vulnérables.

La quasi-totalité des oiseaux migrateurs empruntant la voie est-atlantique passe par le site et presque toutes les espèces hivernant régulièrement dans l'ensemble du Maroc y sont représentées.

Le site abrite en hiver plus de 1% des effectifs des populations régionales de 2 espèces: *Marmaronetta angustirostris* et *Himantopus himantopus*.

- Rôle d'escale migratoire à mi-chemin entre les sites côtiers de Merja Zerga et de Sous-Massa.
- Oiseaux migrateurs réguliers: *Marmaronetta angustirostris*, *Nycticorax* et *Rallus aquaticus*.
- Amphibien endémique au Maroc: *Pelobates varaldii*.

OBJECTIFS DE GESTION

- Gérer les activités agricoles et pastorales de manière à limiter leur impact sur le milieu et sur les espèces.
- Encadrer le ramassage des palourdes afin d'en assurer la pérennité.
- Contrôler et maîtriser l'expansion des constructions.
- Gérer les activités touristiques pour ne pas perturber la quiétude de l'avifaune.